PMRA ANNOTATED
Sub. No. 2011-4677
08-Nov-2011

FUMIGANT PIC PLUS

RESTREINT
Ne peut être utilisé que par les personnes possédant un certificat ou un permis d'opérateur antiparasitaire approprié reconnu par l'agence de réglementation provinciale ou territoriale où est effectuée l'application.

DANGER POISON

DANGER — CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : CHLOROPICRINE.....85,1 %

N^{o} D'HOMOLOGATION 28715
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 53,63 L et 378,5 L

Hendrix and Dail, Inc.
1101, Industrial Boulevard
Greenville (NC) 27834, ÉTATS-UNIS

Douglas Agricultural Services, Inc.
RR 6, 1156, Concession Road N^{o} 8
Simcoe (Ontario) N3Y 4K5
519-426-0813

MISES EN GARDE
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
POSE UN DANGER POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES

- MORTEL OU TOXIQUE EN CAS D'INGESTION.
- EXTRÊMEMENT DANGEREUX EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU.
- PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS D'INHALATION – ÉVITER D'INHALER OU DE RESPIRER LE BROUILLARD DE PULVÉRISATION, ETC.
- CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU.
- CE FUMIGANT EST UNE SUBSTANCE TRÈS DANGEREUSE QUI DOIT ÊTRE MANIPULÉE AVEC SOIN QUE PAR DES PERSONNES AYANT APPRIS À S'EN SERVIR.
- LIRE ET SUIVRE LE MODE D'EMPLOI FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE ET LES DOCUMENTS SUR LE PRODUIT RELATIVEMENT À L'USAGE PRÉVU.
- SI VOUS PRÉVOYEZ UTILISER LE PRODUIT ANTIPARASITAIRE SUR UNE DENRÉE POUVANT ÊTRE EXPORTÉE AUX ÉTATS-UNIS, ET SI VOUS AVEZ BESOIN DE RENSEIGNEMENTS SUR LES CONCENTRATIONS DE RÉSIDUS ACCEPTABLES AUX ÉTATS-UNIS, CONSULTEZ LE SITE WEB DE CROPLIFE CANADA À: www.croplife.ca.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION PAR L'OPÉRATEUR ANTIPARASITAIRE

- Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou utiliser les toilettes.
- Si le pesticide s'infiltre dans les vêtements, les enlever immédiatement. Ensuite, se laver à fond et mettre des vêtements propres.
- Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (ÉPI) après avoir manipulé ce produit. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.
- Ne pas porter de bijoux, de gants, de lunettes à coques, de vêtements ajustés, de vêtements de protection en caoutchouc ni des bottes en caoutchouc lors de la manipulation. Le FUMIGANT PIC PLUS est plus lourd que l'air et elle peut rester dans les vêtements et causer des lésions sur la peau.
- Jeter les vêtements et autres matières absorbantes fortement imbibés du concentré de ce produit ou contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser.
- Nettoyer l'ÉPI après chaque journée d'emploi. Immédiatement après la contamination, enlever les vêtements extérieurs, les chaussures et les chaussettes; ne pas les réutiliser tant qu'ils n'auront pas été bien aérés ou ventilés. Garder ces vêtements et chaussures à l'extérieur jusqu'à ce qu'ils aient été bien aérés. Ensuite, suivre les instructions du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'ÉPI. S'il n'y a pas d'instructions pour le nettoyage des articles lavables, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver les vêtements de travail et l'ÉPI séparément des autres articles à laver.
- Suivre les instructions du fabricant de l'ÉPI pour le nettoyage et l'entretien des lunettes protectrices, des écrans faciaux et des respirateurs.
- Lorsque c'est possible, l'utilisateur doit manipuler ce fumigant à ciel ouvert et « contre le vent », où il y a une bonne aération.

- Avant de procéder à l'application, s'assurer qu'il n'y a pas de fuite dans le système de pression de fumigation.
- Chaque véhicule de service doit transporter un respirateur.
- Ne pas déverser. En cas d'éclaboussure ou de déversement du liquide fumigant sur les chaussures ou les vêtements, enlever tout de suite ceux-ci, puisque les vapeurs émanant de la région contaminée seront une source intolérable d'irritation.
- Si le liquide entre en contact avec la peau là ou l'on porte des bagues ou des pansements, enlever ceux-ci et laver la peau exposée avec de l'eau et du savon.
- Aérer les chaussures et les vêtements à l'extérieur et ne pas les porter tant que toute trace de fumigant soit dissipée.
- Toujours avoir à portée de la main de l'eau propre pour laver la peau.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE
Parmi les matériaux résistant à ce produit, il y a le caoutchouc nitrile et le polyéthylène de haute densité.

Les opérateurs antiparasitaires et autres préposés à la manutention doivent porter :
- une chemise à manches longues et un pantalon long amples ou bien aérés, des chaussures et des chaussettes. NE PAS porter de lunettes à coques.
- un masque respiratoire est requis durant toute l'application et lorsqu'on retire les bâches, ainsi que pour pénétrer dans les champs traités dans les 14 jours suivant l'application.
- Les opérateurs et autres manipulateurs doivent porter (a) un respirateur à cartouche de protection contre les vapeurs organiques munie d'un préfiltre homologué pour les pesticides (préfixe de numéro d'homologationMSHA/NIOSH TC-23C) OU (b) un respirateur à boîte filtrante homologué pour les pesticides (préfixe de numéro d'homologation MSHA/NIOSH TC-14G).
- Si, à tout moment, la concentration dans l'air est inconnue ou dépasse 4 ppm, les opérateurs antiparasitaires et autres préposés à la manipulation doivent porter (a) un respirateur à adduction d'air (préfixe d'approbation TC-19C de la MSHA et de la NIOSH) OU (b) un appareil respiratoire autonome (ARA) (préfixe d'approbation TC13-F de la MSHA et de la NIOSH).

PREMIERS SOINS
Contient des distillats de pétrole.

INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le

bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

LIQUIDE ET VAPEURS TOXIQUES. PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS D'INHALATION. LE FUMIGANT PIC PLUS S'IDENTIFIE FACILEMENT PAR SON ODEUR. L'EXPOSITION À UNE TRÈS FAIBLE CONCENTRATION DE VAPEURS PROVOQUERA UNE IRRITATION DES YEUX, DU NEZ ET DE LA GORGE. L'EXPOSITION PROLONGÉE SUIVANT LA MANIFESTATION D'UNE IRRITATION, OU UNE EXPOSITION À UNE CONCENTRATION PLUS ÉLEVÉE, CAUSERA UNE IRRITATION DOULOUREUSE DES YEUX OU UNE CÉCITÉ TEMPORAIRE. LE LIQUIDE CAUSERA DES BRÛLURES CHIMIQUES À LA PEAU OU AUX YEUX. ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LA PEAU, LES YEUX ET LES VÊTEMENTS. CE PRODUIT CONTIENT DES DISTILLATS DE PÉTROLE. LE VOMISSEMENT PEUT ENTRAÎNER UNE PNEUMONIE DE DÉGLUTITION. NOCIF OU MORTEL EN CAS D'INGESTION.

Le FUMIGANT PIC PLUS peut provoquer une importante irritation des voies respiratoires supérieures et elle est une puissante substance lacrymogène (irritant pour les yeux qui entraîne un larmoiement). Une concentration faible, inférieure à celle qu'il faut pour causer une grave intoxication générale, peut provoquer une irritation sévère des yeux très douloureuse et, par conséquent, ne se tolérera pas volontairement. Or, l'effet peut être tellement puissant que la victime peut être temporairement aveuglée et prise de panique, ce qui, par la suite, peut entraîner des accidents.

AVIS AU MÉDECIN

En cas d'ingestion, vider l'estomac au moyen d'un lavage gastrique. Le FUMIGANT PIC PLUS est un liquide volatil qui constitue la matière active du gaz lacrymogène. À l'état gazeux, elle est une puissante substance lacrymogène. Une surexposition se manifeste d'abord par des larmoiements, une détresse respiratoire et des vomissements. Un œdème pulmonaire peut se produire plus tard. Traiter selon les symptômes.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

NATURE DE LA RESTRICTION
Ce produit doit être entreposé à l'écart des locaux pour les humains et les animaux, et des lieux habituels de travail pour éviter une exposition accidentelle.

USAGE RESTREINT

MODE D'EMPLOI

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
Le FUMIGANT PIC PLUS est un fumigant de préplantation utilisé en début de saison pour supprimer les ravageurs du sol.

AVANT L'APPLICATION
Avant l'application, le sol doit être prêt à la plantation et la teneur en eau doit suffire à la germination des semences.

MÉTHODE D'APPLICATION
TRAITEMENT GÉNÉRALISÉ
Appliquer le FUMIGANT PIC PLUS au moyen d'un injecteur à dents, espacées au plus à 30 cm l'une de l'autre, et à une profondeur de 20 cm sous la surface du sol. Pour sceller hermétiquement le fumigant après l'application, passer le rouleau brise-mottes ou le rouleau cultitasseur derrière l'injecteur à dents ou mouiller la zone traitée jusqu'à une profondeur de 2,5 cm ou couvrir la zone traitée d'une bâche en plastique.

TABAC, FRAISES, FRAMBOISES, TOMATES, POIVRONS ET POMMES DE TERRE
Pour supprimer les maladies causées par le nématode de la nodosité des racines et les maladies dans le sol causées par Phytophthora spp. (chancre noir), Thielaviopsis spp. (pourriture noire des racines) et Verticillium spp. sur le tabac, les fraises, les framboises, les tomates, les poivrons et les pommes de terre, appliquer le FUMIGANT PIC PLUS comme suit :

DOSES CONSEILLÉES – FUMIGATION DU SOL AVANT PLANTATION

Espèce à planter	Litres de produit par hectare	Méthode d'application
Tabac	108	Traitement généralisé ou en bandes latérales*
Fraises et framboises	108	Traitement généralisé seulement
Tomates et poivrons	108	Traitement généralisé ou en bandes latérales*
Pommes de terre	64	Application en bandes latérales seulement

Utiliser la formule suivante pour calculer la dose d'application en bandes latérales :

$$\text{Dose d'application en bandes latérales} = \frac{108 \times 30}{\text{espacement des rangées (en cm)}}$$

PRODUCTION DE STOLONS DE FRAISIERS
Pour supprimer le nématode de la nodosité des racines et les maladies dans le sol causées par *Phytophthora* spp., *Thielaviopsis* spp., *Verticillium* spp., *Fusarium* et *Pythium* spp. dans la production de stolons de fraisiers, appliquer le FUMIGANT PIC PLUS comme traitement généralisé à raison de 162 litres de produit par hectare; les zones traitées doivent être couvertes d'une bâche pendant au moins une semaine suivant la fumigation.

DOSES CONSEILLÉES – FUMIGATION DU SOL AVANT PLANTATION

Espèce à planter	Litres de produit par hectare	Méthode d'application
Production de stolons de fraisiers	162	Traitement généralisé. (Les zones traitées doivent être couvertes d'une bâche pendant au moins une semaine suivant la fumigation.)

APPLICATIONS EN BANDES LATÉRALES
On peut effectuer les applications en rangées ou en bandes aux mêmes doses que les traitements généralisés, mais les quantités utilisées par hectare seront proportionnellement moins élevées selon la distance entre les rangées et la largeur du traitement sur la rangée ou la bande.

MISES EN GARDE RELATIVES À L'APPLICATION
- Ce fumigant est une substance très dangereuse qui doit être manipulée avec soin que par des personnes ayant appris à s'en servir.
- Avant l'emploi, lire et suivre toutes les mises en garde et directives figurant sur la présente étiquette.
- Toute personne qui utilise ce fumigant doit avoir reçu une formation relativement aux dangers, l'usage de l'équipement respiratoire requis, détecteurs, mesures à prendre en cas d'urgence et le bon usage du fumigant.
- Ce fumigant ne doit pas être appliqué en cas d'inversion atmosphérique, car une concentration désagréable de FUMIGANT PIC PLUS risque de dériver dans les endroits environnants.
- N'appliquer que lorsque le potentiel de dérive vers les endroits où les humains habitent ou pratiquent des activités (p. ex., les maisons, les chalets, les écoles et les espaces récréatifs) est minime. Prendre en considération la direction et la vitesse du vent, la température, l'équipement pour l'application et le réglage du pulvérisateur.
- Au moment de tourner à la fin d'une passe, ne pas soulever les dents d'injection tant que le fumigant ne se sera pas écoulé du système, et ce, après avoir fermé le robinet d'arrêt.
- Les déchets traînés par les dents jusqu'aux bouts du champ lors de la fumigation doivent être couverts en soulevant les dents, puis en couvrant les déchets d'un film de polyéthylène avant de tourner en vue de la passe suivante.
- En cas de rupture d'un tuyau ou d'un raccord lors de l'application du fumigant, arrêter immédiatement le tracteur et couper l'alimentation du moteur. Descendre du tracteur et se

placer là où on peut observer le problème sans s'exposer aux vapeurs. S'approcher contre le vent, en portant une protection respiratoire au besoin, puis effectuer les réparations nécessaires.

- Avant de changer les bouteilles, s'assurer qu'elles sont fermées et que le système de fumigation n'est pas sous pression.
- La fumigation peut augmenter temporairement la quantité d'azote ammoniacal et de sels solubles dans le sol. Une telle augmentation est plus probable lorsqu'on applique beaucoup d'engrais et de fumigant sur un sol froid, humide, acide ou riche en matières organiques. POUR ÉVITER DE CAUSER DES DÉGÂTS AUX RACINES DES PLANTES, FERTILISER SELON LES INDICATIONS DES ANALYSES DU SOL FAITES APRÈS LA FUMIGATION. Pour éviter les dégâts ammoniacaux, le manque de nitrates, ou les deux, sur les sols à haute teneur organique, éviter d'utiliser des engrais contenant des sels d'ammonium. N'utiliser que des engrais contenant des nitrates, et ce, jusqu'à ce que la culture soit bien établie et que la température du sol dépasse 18 °C (65 °F). Pour les sols minéraux, ne pas appliquer plus du 2/3 des besoins totaux en azote pour la culture provenant d'engrais contenant des sels ammoniacaux jusqu'à ce que la culture soit bien établie et que la température du sol dépasse 18 °C (65 °F). Si le sol est très acide, son chaulage avant la fumigation stimulera la nitrification et diminuera le risque de toxicité ammoniacale.
- Ne pas appliquer près des champs où poussent des cultures de valeur ni près des bâtiments habités par des humains ou du bétail.

APRÈS L'APPLICATION

- Pour enfermer hermétiquement le fumigant après l'application, passer le rouleau brise-mottes ou le rouleau cultitasseur derrière les dents ou mouiller la zone traitée jusqu'à une profondeur de 2,5 cm ou couvrir la zone traitée d'une bâche en plastique. Dans ce cas, laisser la bâche en place pendant au moins une semaine.
- Après l'application, ne pas remuer le sol pendant 10 à 14 jours. Si le sol est humide, la diffusion du fumigant sera retardée, donc il faudra prolonger la période d'exposition. À la fin de la période d'exposition, aérer le sol en le labourant ou en le travaillant en profondeur. S'il y a de fortes pluies accompagnées de basses températures pendant la période d'exposition, il sera essentiel de travailler le sol plusieurs fois pour bien l'aérer. Aérer le sol pendant au moins 5 jours après l'ouverture des rangs.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ :
Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que Hendrix and Dail, Inc. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Hendrix and Dail, Inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous.

En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les riques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Hendrix and Dail de toute responsabilité

liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

FUMIGANT PIC PLUS est un fumigant de préplantation utilisé en début de saison pour supprimer les ravageurs du sol, tels que le nématode des nodosités et le nématode des lésions des racines et certaines maladies dans le sol telles que *Phytophthora* spp., *Fusarium* spp. *Verticillium spp., Thielaviopsis spp,* et *Pythium* spp. dans les champs destinés à la cultures des légumes-racines et les légumes-tubercules.

AVANT L'APPLICATION

Avant l'application, le sol doit être en état d'être planté et il doit être assez humide pour soutenir la germination des semences.

MÉTHODE D'APPLICATION

TRAITEMENT GÉNÉRALISÉ

Appliquer FUMIGANT PIC PLUS au moyen d'un injecteur à dents, espacées jusqu'à 30 cm l'une de l'autre, et à une profondeur de 20 cm sous la surface du sol. Pour sceller hermétiquement le fumigant après l'application, passer le rouleau brise-mottes ou le rouleau cultitasseur derrière les dents ou mouiller la zone traitée jusqu'à une profondeur de 2,5 cm ou couvrir la zone traitée d'une bâche en plastique.

DOSES CONSEILLÉES – FUMIGATION DU SOL AVANT LA PLANTATION

Espèce à planter	Litres de produit par hectare	Méthode d'application
légumes-racines et légumes-tubercules, GC1	108	Traitement généralisé ou en bandes latérales*

*Calculer la dose pour l'application en bandes latérales selon la formule suivante :

$$\text{dose pour l'application en bandes latérales} = \frac{108 \times 30}{\text{Espacement des rangs (en cm)}}$$

Par exemple : dose pour chaque bande sur des rangs de 100 cm : $\frac{108 \times 30}{100} = 32{,}4$ L/ha

APPLICATIONS EN BANDES LATÉRALES

On peut faire les applications en rangées ou en bandes aux mêmes doses que les traitements localisés, mais les quantités utilisées par hectare seront proportionnellement moins élevées selon la distance entre les rangées et la largeur du traitement sur la rangée ou la bande.

MISES EN GARDE RELATIVES À L'APPLICATION

- Ce fumigant est une substance très dangereuse et il ne doit être utilisé que par des personnes qui ont appris à s'en servir.
- Avant l'emploi, lire et suivre les mises en garde et les directives qui figurent sur l'étiquette.

- Tous les travailleurs doivent connaître le mode d'emploi et les dangers de ce fumigant, le mode d'emploi des respirateurs et des détecteurs nécessaires ainsi que les mesures à prendre en cas d'urgence.
- Ce fumigant ne doit pas être appliqué en cas d'inversion atmosphérique, car une concentration désagréable de FUMIGANT PIC PLUS risque de dériver dans les régions avoisinantes.
- N'appliquer que lorsque le potentiel de dérive vers des endroits où habitent les humains ou des endroits où des activités sont pratiquées par les humains (comme les maisons, les chalets, les écoles et les espaces récréatifs) est minime. Prendre en considération la direction et la vitesse du vent, la température, l'équipement pour l'application et le réglage du pulvérisateur.
- Au moment de tourner à la fin d'une passe, ne pas soulever les dents d'injection tant que le fumigant ne se sera pas écoulé du système, et ce, après avoir fermé le robinet d'arrêt.
- Les déchets traînés par les dents jusqu'aux bouts du champ lors de la fumigation doivent être couverts en soulevant les dents, puis en couvrant les déchets d'une pellicule de polyéthylène avant de tourner pour la passe suivante.
- En cas de rupture d'un tuyau ou d'un raccord lors de l'application du fumigant, arrêter immédiatement le tracteur et couper l'alimentation du moteur. Descendre du tracteur et se placer là où on peut examiner le problème sans s'exposer aux vapeurs. S'approcher contre le vent, en portant une protection respiratoire au besoin, puis faire les réparations nécessaires.
- Avant de changer les bouteilles, s'assurer qu'elles sont fermées et que le système de fumigation n'est pas sous pression.
- La fumigation peut faire augmenter temporairement la quantité d'azote ammoniacal et de sels solubles dans le sol. Une telle augmentation est plus probable lorsqu'on applique beaucoup d'engrais et de fumigant sur un sol froid, humide, acide ou riche en matière organique. POUR ÉVITER DE CAUSER DES DÉGÂTS AUX RACINES DES PLANTES, FERTILISER SELON LES INDICATIONS DES ANALYSES DU SOL FAITES APRÈS LA FUMIGATION. Pour éviter les dégâts ammoniacaux, le manque de nitrates, ou les deux, aux sols à haute teneur organique, ne pas utiliser des engrais contenant des sels d'ammonium. N'utiliser que des engrais contenant des nitrates, et ce, jusqu'à ce que la culture soit bien établie et que la température du sol dépasse 18 °C (65 °F). Pour les sols minéraux, ne pas appliquer plus du 2/3 des besoins totaux en azote pour la culture provenant d'engrais contenant des sels ammoniacaux jusqu'à ce que la culture soit bien établie et que la température du sol dépasse 18 °C (65 °F). Si le sol est très acide, son chaulage avant la fumigation stimulera la nitrification et diminuera le risque de toxicité ammoniacale.
- Ne pas appliquer près des champs où poussent des cultures de valeur ni près des bâtiments habités par des humains ou du bétail.

<u>APRÈS L'APPLICATION</u>

- Pour sceller hermétiquement le fumigant après l'application, passer le rouleau brise-mottes ou le rouleau cultitasseur derrière les dents ou mouiller la zone traitée jusqu'à une profondeur de 2,5 cm ou couvrir la zone traitée d'une bâche en plastique. Si on utilise une bâche en plastique, la laisser en place pendant au moins une semaine.
- Après l'application, ne pas remuer le sol pendant 10 à 14 jours. Si le sol est humide, la diffusion du fumigant sera retardée, donc il faudra prolonger la période d'exposition. À la fin de la période d'exposition, aérer le sol en le labourant ou en le travaillant en profondeur. S'il

y a de fortes pluies accompagnées de basses températures pendant la période d'exposition, il sera essentiel de travailler le sol plusieurs fois pour bien l'aérer. Aérer le sol pendant au moins 5 jours après l'ouverture des rangs.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Ce produit contient des distillats de pétrole.

- Ce fumigant est toxique pour les poissons et les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les systèmes aquatiques tels que les étangs, les rivières, les ruisseaux, les lacs, les marécages, etc., lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
- Pour diminuer le risque de lessivage, ne pas appliquer ce produit lorsqu'on prévoit de fortes pluies.

RISQUES PHYSICOCHIMIQUES

- Ne pas utiliser de contenants ni de matériel d'application en magnésium, aluminium ou leurs alliages, car, dans certaines conditions, ce fumigant peut être très corrosif pour de tels métaux.
- Ne pas nettoyer le système de pression de fumigation avec de l'eau, car il se corrodera. On peut utiliser du carburant diesel à cette fin.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

DIRECTIVES D'EXPÉDITION EN VERTU DE LA LOI SUR LE T.M.D.

Les bouteilles pleines qu'on expédie doivent être accompagnées d'un connaissement de matières dangereuses portant l'appellation réglementaire appropriée : FUMIGANT PIC PLUS, classe de risques 6.1, numéro NU 1580, poison/danger d'inhalation, zone de danger B. Toute quantité exige la pose de plaques. Les bouteilles vides qu'on retourne doivent être accompagnées d'un connaissement portant l'appellation réglementaire appropriée : Vide, dernier contenu classe 6.1, numéro NU 1580. Remarque : On ne peut pas transporter de contenants pleins ou vides de chloropicrine dans un véhicule de tourisme (p. ex., automobile, fourgonnette, etc.) dont les sièges des passagers ne sont pas séparés de l'espace de rangement des pesticides

MANUTENTION

- N'enlever le chapeau de protection du robinet et le capuchon de sécurité que lorsqu'on s'apprête à faire sortir le fumigant de la bouteille. Remettre le capuchon de sécurité et le chapeau de protection du robinet en place entre chaque utilisation.
- Ne jamais soumettre les bouteilles à une manutention brutale ni à des chocs mécaniques anormaux (ne pas les laisser tomber, les cogner, les traîner ni les faire glisser).

- Pour transporter les cylindres lourds, bien les attacher avec des cordes, des courroies, des crochets, des pinces et d'autres outils semblables.

MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT OU DE FUITE

- Évacuer toute personne de la zone immédiate du déversement ou de la fuite.
- Pour pénétrer dans la zone atteinte afin de résoudre le problème, porter l'équipement de protection individuelle (y compris le respirateur prescrit) indiqué à la rubrique « Vêtements et équipement de protection individuelle » de la présente étiquette.
- Déplacer les contenants endommagés ou caractérisés par une fuite à l'extérieur ou dans un endroit isolé.
- Respecter les mesures de sécurité qui s'imposent.
- Travailler contre le vent, si possible.
- Laisser le fumigant déversé s'évaporer ou l'absorber avec de la vermiculite, du sable sec, de la terre ou un absorbant semblable. Éliminer ensuite l'absorbant sur place ou dans une installation d'élimination approuvée. Seuls les préposés à la manipulation ayant reçu une formation et portant l'EPI ont la permission d'effectuer un tel nettoyage.
- Interdire à toute autre personne l'entrée dans la zone de déversement ou de fuite jusqu'à ce que la concentration de fumigant PIC PLUS soit inférieure à 0,1 ppm.

ENTREPOSAGE

Bien fermer le contenant et le ranger à l'écart des semences, des aliments pour animaux, des engrais, des plantes et des produits alimentaires dans un bâtiment frais, sec et bien aéré.

ÉLIMINATION

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

- PRODUIT : Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.
- BOUTEILLES : Lorsque la bouteille est vide et avant de la retourner à l'expéditeur, fermer la valve, visser le capuchon de sécurité sur la valve, et remettre le chapeau de protection en place. Seule le détenteur d'homologation ou son représentant désigné est autorisé à remplir à nouveau les bouteilles. Ne pas réutiliser les bouteilles à d'autres fins. Retourner les bouteilles vides dont le transport est prépayé à l'emplacement de Hendrix and Dail, Inc. à partir duquel la livraison a été effectuée. Ne pas expédier les bouteilles sans capuchons de sécurité ou chapeaux de protection. Lorsqu'une bouteille est vide en partie et qu'on n'a plus besoin du produit, s'adresser à la compagnie pour connaître les directives de retour.